



## Documents à fournir

Pays : **Angola**

Visa Affaires

- Un passeport original**, signé et valable au moins 6 mois + Une photocopie de la page des données du passeport.
- Un formulaire** dûment complété
- Une photo** couleur format "identité" de face.
- Si la demande de visa vient d'une société pétrolière** : **Lettre d'invitation** dûment tamponnée et visée par le Ministère des Pétroles de la République d'Angola.
- Si la demande de visa vient d'un autre type de société** : Lettre d'invitation reconnues et légalisées au préalable auprès des services notariaux et ensuite tamponnées et visées par le Ministère des Relations Extérieures.
- Une lettre de mission** de la société française rédigée en Français ou en Portugais
- Une Déclaration sur l'honneur** de bonne conduite.
- La copie du billet d'avion** ou itinéraire aller/retour ou attestation d'agence de voyages précisant les dates aller/retour de voyage.
- La copie du carnet de vaccination** mentionnant le vaccin contre la fièvre jaune (**obligatoire !**).
- Un certificat médical de bonne santé** datant de moins de 7 jours lors du dépôt de la demande de visa.
- Une copie de la carte de séjour ainsi qu'un justificatif de domicile **pour les personnes non françaises**.